



VITICULTURE / OENOLOGIE

BULLETIN D'INFORMATION N° 8 du 12 juin 2019

EN BREF

Situation actuelle : La vigne continue sa croissance régulière – Stade H – La floraison est imminente

Flavescence dorée : Insecticide à positionner la semaine prochaine dans les périmètres de lutte obligatoire

Mildiou : Toujours pas de symptômes dans les témoins non traités – Risque mildiou en hausse

Oïdium : Observations fréquentes de symptômes dans les témoins non traités, quelques symptômes en pleines vignes - Maintenez une protection sans faille à l'approche de la floraison

Croissance régulière, floraison à venir

La vigne continue sa croissance et les premières fleurs peuvent s'observer depuis quelques jours pour les cépages les plus précoces. La vigne a donc bien rattrapé son retard qui est actuellement d'environ 1 semaine sur la décennale.



H

Boutons floraux séparés

Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées



I

Floraison

Les capuchons se détachent à la base et tombent. Les étamines et le pistil sont visibles. Pleine floraison lorsque 50 % des fleurs sont ouvertes

Flavescence dorée, dates des traitements 2019

Le traitement, le seul ou le premier, sera à effectuer dans la semaine **du 17 au 22 juin**.

Le second traitement, concernant uniquement le périmètre de lutte de Chardonne/ St-Saphorin, sera à effectuer 12 à 14 jours après le premier.

Pour rappel ce produit est miscible avec la plupart des matières actives, vous pouvez donc l'intégrer dans votre plan de traitement.

Dosages et litrage

Pour le Parexan N, le dosage est de **1.2 l/ ha**

Pour le Pyrèthrum FS, le dosage est de **0,6 l/ ha**

Pensez à bien épamprer les ceps avant le traitement et à bien appliquer le produit sur tout le feuillage, si possible en face par face.

Respect des conditions d'application du produit

Nous vous rappelons que les conditions d'utilisation des produits doivent être respectées. Des mesures spécifiques peuvent cependant être mises en place pour respecter ces exigences selon un système à points. Document disponible au lien suivant : [Instructions relatives aux mesures de réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires, 19.02.2018](#) .

Fauche des interlignes

Nous profitons également de vous rappeler qu'il est indispensable de faucher les deux interlignes pour limiter l'impact sur les pollinisateurs quelques jours avant le ou les traitements. Une dérogation pour les périmètres de lutte permet aussi aux personnes avec des parcelles inscrites en SVBN (surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle) de réaliser cette fauche.

Indemnisation du traitement insecticide

En 2019 le canton de Vaud, soutenu par l'OFAG, va continuer à indemniser le traitement insecticide effectué dans le cadre de la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée. Le formulaire à retourner après traitement est disponible sur le site de la DGAV.

Mesures pour limiter la dissémination des cicadelles

Les différents outils mécaniques (effeuilleuses, éciemeuses...) sont susceptibles de propager les cicadelles tout au long de la saison. Nous vous recommandons de planifier vos travaux en commençant par vos vignes hors des périmètres de lutte et de bien nettoyer vos machines avant tout déplacement dans une autre vigne.

Pour toutes questions relatives aux traitements contre les cicadelles de la flavescence dorée : Michel Jeanrenaud, DGAV, Police phytosanitaire ; 021 316 65 66 / michel.jeanrenaud@vd.ch.

Mildiou : risque en hausse

Observations :

- Depuis dimanche, l'ensemble du canton a été touché par des précipitations importantes, 50 à 80 mm. Le risque concernant le mildiou est donc en hausse.
- Des premiers symptômes ponctuels ont été observés dans le Chablais et à Lavaux. Ils sont issus des pluies de fin mai.

Stratégies :

Renouvelez le traitement en maintenant des intervalles courts : 8-9 jours pour les produits de contacts et 12 jours au maximum pour les produits pénétrants et/ou systémiques.

BIO

L'épisode pluvieux qui a commencé dimanche et qui se poursuit jusqu'à ce matin a provoqué le lessivage du cuivre. **Ainsi, il conviendra de renouveler la protection en cette deuxième partie de semaine.**

Au vu de la croissance importante du feuillage, du lessivage important du cuivre et de la hausse du risque, nous vous encourageons vivement à réaliser la prochaine application en face par face.

Prévoyez des **doses de cuivre entre 200 et 300 g/ha de cuivre métal.**

Oïdium : phase de grande sensibilité

Observations :

- Des symptômes précoces s'observent sur témoin non traité dans des secteurs sensibles mais aussi sur des vignes protégées sur cépages sensibles.
- La vigne est entrée dans sa période de grande sensibilité et celle-ci va durer jusqu'au stade petit pois.

Stratégies :

- **Maintenez une protection sans faille jusqu'au stade petit pois.**
- **Pensez à effectuer des traitements sur la grappe dans les secteurs traités par voie aérienne si possible en passant dans tous les rangs en face par face.**

BIO

Le soufre a aussi été lessivé par les pluies. Prévoyez environ 3 kg/ha de soufre mouillable pour le prochain traitement.

Dans les secteurs historiquement sensibles, montez les doses jusqu'à 5 kg/ha de soufre mouillable pour les traitements entre la floraison et le stade petit pois.

Poudrage à floraison-nouaison

Dans les parcelles très sensibles, touchées presque chaque année, observez dès maintenant la face inférieure des feuilles et les inflorescences à la recherche d'oïdium. En cas de présence de symptôme, un poudrage au soufre intercalé entre 2 traitements classique peut apporter un gain d'efficacité intéressant et éviter les poudrages tardifs. Choisissez des jours lumineux et réalisez le poudrage tôt le matin pour profiter de l'adhérence d'une légère rosée et éviter le vent.

Des doses d'environ 12 kg/ha sont suffisantes en terme d'efficacité mais parfois difficiles à répartir sur la surface selon les poudreuses. Ainsi il est possible de mettre des poudres de roches inertes avec le soufre : talc, argile, bentonite, lithotamne.

Participation à une enquête

Dans le cadre du projet LIFE ADVICLIM (www.adviclim.eu), un questionnaire a été élaboré à destination des viticulteurs de 22 pays viticoles du monde. L'objectif de cette étude est d'explorer l'état actuel et futur du secteur vitivinicole dans un environnement climatique en constante évolution. Ce questionnaire est anonyme et ne prend que quelques minutes. Toutes les informations incluses dans cette étude ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques.

Lien pour la participation à l'enquête : <https://forms.gle/tKWxEHbUdUg3Wrx69>

Merci d'avance pour votre participation.

Auteurs :

Axel Jaquered, David Marchand et David Rojard

Questions en lien avec la viticulture : viticulture@prometerre.ch

Remarque : L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.